

Informations de base	
<p>2020/0155(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Prospectus de relance de l'Union et ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers, destinés à soutenir la reprise après la pandémie de COVID-19</p> <p>Modification Règlement 2017/1129 2015/0268(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2021 La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0155(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2017/1129 2015/0268(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/03672